



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 23 novembre 2006

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Statistiques financières trimestrielles des entreprises, troisième trimestre de 2006	2
<p>Les bénéfices d'exploitation des sociétés ont crû de 2,8 % et ont atteint un sommet de 58,4 milliards de dollars au troisième trimestre. Cependant, les trois quarts de l'augmentation ont été enregistrés dans les secteurs du raffinage du pétrole et des banques. Si l'on exclut ces deux secteurs, le bénéfice d'exploitation a affiché une croissance plus modeste de 0,8 %.</p>	
Les mesures de prévention du crime prises par les Canadiens, 2004	5
Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, 2006	6
Épargnants, investisseurs et revenus de placements, 2005	7
Dons de charité, 2005	9
Étude : Différences entre les sexes dans la participation aux études universitaires, 1977 à 2003	10
Nouveaux produits	12



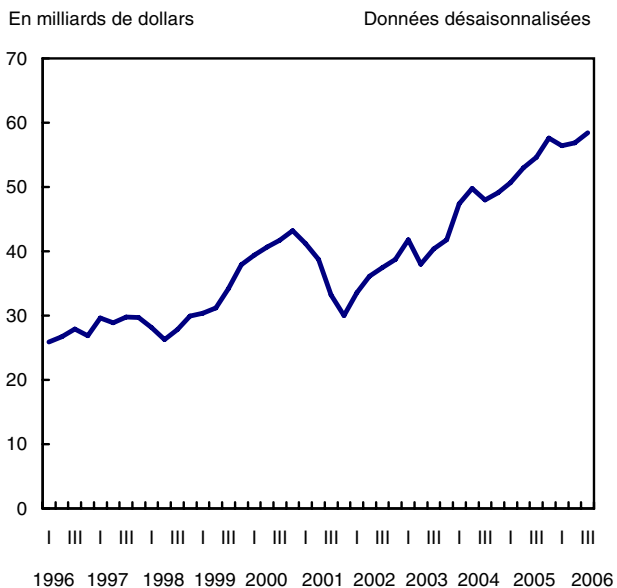
Communiqués

Statistiques financières trimestrielles des entreprises

Troisième trimestre de 2006 (données provisoires)

Les bénéfices d'exploitation des sociétés ont crû de 2,8 % et ont atteint un sommet de 58,4 milliards de dollars au troisième trimestre. Cependant, les trois quarts de l'augmentation ont été enregistrés dans les secteurs du raffinage du pétrole et des banques. Si l'on exclut ces deux secteurs, le bénéfice d'exploitation a affiché une croissance plus modeste de 0,8 %, comparable à la hausse du deuxième trimestre. La croissance des bénéfices a ralenti considérablement en 2006, après avoir connu des augmentations trimestrielles moyennes de 4,1 % en 2005.

Les bénéfices d'exploitation continuent d'augmenter



Les industries non financières ont réalisé des bénéfices d'exploitation de 42,4 milliards de dollars, en hausse de 2,4 % par rapport au deuxième trimestre. Les bénéfices enregistrés dans les secteurs pétrolier, de l'extraction des métaux, de la construction et des services de transport ont subi une nette progression, toutefois, dans les autres secteurs, les reculs ont été généralisés. Parmi les 17 industries non financières, seulement 6 ont affiché des hausses

Note aux lecteurs

Ces statistiques financières trimestrielles portent sur les activités de toutes les entreprises au Canada, à l'exclusion des sociétés gouvernementales et des sociétés sans but lucratif. Une entreprise peut être une société unique ou un regroupement de sociétés sous une même propriété et un même contrôle et pour lequel des états financiers consolidés sont produits.

Les bénéfices d'exploitation représentent les bénéfices avant impôts réalisés dans le cours normal des activités des entreprises sans les frais d'intérêts sur les emprunts ni les réévaluations. Dans le cas des branches non financières, les rentrées d'intérêts et de dividendes ainsi que les gains et les pertes en capital se trouvent exclus des bénéfices d'exploitation. Dans le cas des branches financières, les recettes sous forme d'intérêts et de dividendes, les gains et les pertes en capital ainsi que les intérêts versés sur les dépôts entrent dans le calcul des bénéfices d'exploitation.

de bénéfices, 2 n'ont à peu près pas changé et 9 ont perdu du terrain.

Les bénéfices d'exploitation des industries financières ont crû de 3,8 % pour atteindre 16,0 milliards de dollars. Les bénéfices des entreprises d'intermédiation financière par le biais de dépôts (surtout les banques à charte) ont rebondi, après s'être repliés au deuxième trimestre. Les sociétés oeuvrant dans le domaine des valeurs mobilières, des contrats à terme et autres activités d'investissement financier ont aussi affiché de fortes hausses des bénéfices.

Le pétrole propulse les bénéfices du secteur de la fabrication

Les bénéfices d'exploitation des fabricants ont progressé de 7,9 % et ont atteint 10,7 milliards de dollars au troisième trimestre. Cependant, la hausse provient entièrement de l'accroissement des bénéfices des fabricants des produits du pétrole et du charbon, qui ont réalisé pour 3,5 milliards de dollars de bénéfices, soit une augmentation de 31,9 %. Les prix du pétrole raffiné ont progressé au début du trimestre, sous l'effet des incertitudes liées à l'approvisionnement en raison de l'instabilité accrue au Moyen-Orient, mais se sont repliés légèrement à la fin du trimestre. La valeur des expéditions de juillet dans le secteur pétrolier a été la plus forte jamais observée, mais les baisses de prix l'ont fait retomber dans les deux derniers mois du trimestre.

Les autres industries manufacturières ont vu leurs bénéfices fléchir de 1,0 % par rapport au deuxième

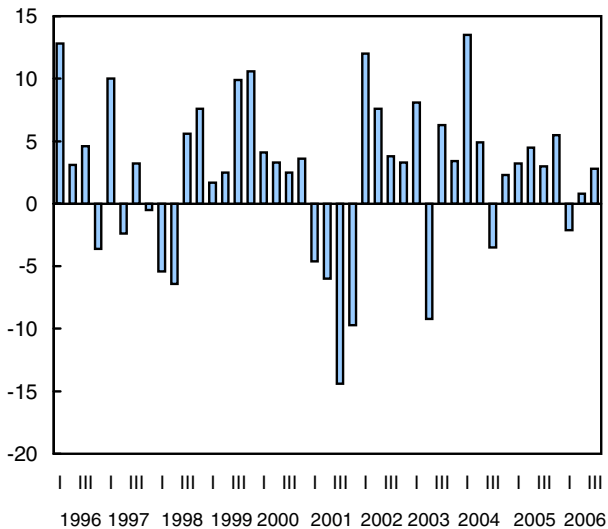
trimestre. Selon l'Enquête sur les perspectives du monde des affaires, les fabricants prévoient des temps plus difficiles, en raison des baisses de la production et de l'emploi dans les mois qui viennent. L'Enquête mensuelle sur les industries manufacturières a révélé récemment que les expéditions des usines sont tombées en septembre à leur plus bas niveau enregistré en près de deux ans.

Les bénéfices des fabricants de véhicules automobiles et de pièces ont fléchi au cours du trimestre, passant de 173 millions de dollars au deuxième trimestre à une perte de 83 millions de dollars au cours du troisième trimestre.

Les bénéfices ont été instables depuis plusieurs années, mais ont affiché une tendance à la baisse depuis le sommet de 2,5 milliards de dollars atteint au deuxième trimestre de 2000. Au cours du plus récent trimestre, les bénéfices ont été tempérés par le niveau élevé des coûts de marketing, conjugués à certains frais de restructuration.

Les sociétés pétrolières et les banques augmentent la croissance des bénéfices

Variations en % des bénéfices



Les exportations de voitures particulières, de camions et de pièces ont affiché une forte baisse au cours du trimestre. À l'échelle nationale, les programmes d'incitation et l'abaissement de la TPS ont pu contribuer à une augmentation du nombre de véhicules automobiles neufs vendus dans les deux premiers mois du trimestre, mais les ventes avaient fléchi en septembre.

Les producteurs de produits chimiques ont réalisé pour 1,7 milliard de dollars de bénéfices au troisième

trimestre, soit 6,4 % de plus qu'au trimestre précédent. Les exportations ont été soutenues par une vigoureuse demande d'engrais à l'étranger.

Amélioration en ce qui concerne les métaux, mais aucun changement du côté de l'extraction pétrolière et gazière

Les sociétés du secteur des mines de métaux ont profité de la vigueur des prix des produits de base, leurs bénéfices d'exploitation ayant crû de 8,2 % et atteint un sommet de 1,3 milliard de dollars. La valeur des exportations de métaux a continué de monter, sous la poussée des prix du nickel, qui ont doublé depuis la fin de 2005. La vigueur de la demande de la Chine et des autres marchés d'exportation s'est conjuguée à la faiblesse des niveaux des stocks pour propulser les prix de nombreux métaux à des sommets sans précédent.

Entre-temps, les bénéfices du secteur de l'extraction pétrolière et gazière sont demeurés inchangés, se chiffrant à 7,9 milliards de dollars au troisième trimestre. Malgré l'accalmie, les bénéfices sont demeurés à des niveaux historiquement élevés. Les exportations et les prix du pétrole brut ont enregistré un relâchement tout au long du trimestre, en raison de l'ampleur des stocks et du ralentissement de la demande. Les exportations de gaz naturel ont été en progression au troisième trimestre, avant de fléchir en septembre, les niveaux élevés d'approvisionnements ayant fait reculer les prix.

Autres industries non financières

Le secteur du transport et de l'entreposage a réalisé pour 3,0 milliards de dollars de bénéfices d'exploitation, en hausse de 7,6 % par rapport au deuxième trimestre. Les transporteurs aériens ont tiré parti de l'accroissement des coefficients d'occupation passagers, des hausses de tarifs et du resserrement des contrôles des coûts.

Les entreprises de construction ont fait état de 2,4 milliards de dollars de bénéfices d'exploitation au troisième trimestre, en hausse de 10,0 % par rapport au trimestre précédent. L'activité de construction sur le marché intérieur de l'habitation est demeurée forte, surtout dans l'Ouest canadien, soutenue par les niveaux d'emploi élevés, la grande confiance des consommateurs et la faiblesse relative des taux hypothécaires. Entre-temps, l'investissement en construction de bâtiments non résidentiels a reflété un niveau record de dépenses pour le trimestre.

Les bénéfices des détaillants ont peu changé, se chiffrant à 3,6 milliards de dollars, malgré une augmentation de 1,6 % des ventes. Les bénéfices des grossistes ont fléchi de 1,0 % et se sont établis à 4,1 milliards de dollars.

Les banques dominent les hausses enregistrées dans le secteur financier

Les banques à charte ont entraîné les bénéfices d'exploitation des entreprises d'intermédiation financière par le biais de dépôts à la hausse au troisième trimestre. Les bénéfices des banques ont crû de 330 millions de dollars et ont atteint 6,1 milliards de dollars au troisième trimestre, stimulés par la hausse des revenus net d'intérêts.

Les sociétés oeuvrant dans les domaines des valeurs mobilières, des contrats à terme et autres activités d'investissement financier ont vu leurs bénéfices d'exploitation progresser de 4,7 %.

Ratios de rentabilité

La marge bénéficiaire a légèrement crû, passant de 8,1 % au deuxième trimestre à 8,2 % au troisième trimestre, demeurant juste en deçà du récent sommet de 8,3 % observé au quatrième trimestre de 2005.

Le rendement de l'avoir propre des actionnaires est tombé pour passer à 10,7 % au troisième trimestre, comparativement à 12,0 % au deuxième trimestre. Les bénéfices après impôts, le numérateur de cette mesure des bénéfices, ont chuté de 9,3 % au cours du trimestre, en raison de la diminution des revenus d'intérêts et

de dividendes étrangers, de la réduction des gains en capital et de l'accroissement des intérêts versés sur les emprunts.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 187-0001 et 187-0002.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2501.

Le numéro du troisième trimestre de 2006 de *Statistiques financières trimestrielles des entreprises* (61-008-XIF, gratuit) paraîtra sous peu.

Les données du quatrième trimestre de 2006 sur les statistiques financières des entreprises seront diffusées le 22 février 2007.

Pour obtenir des données ou des renseignements généraux, communiquez avec Louise Noel aux Services à la clientèle en composant sans frais le 1-888-811-6235. Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Danielle Lafontaine-Sorgo au 613-951-2634 (danielle.lafontaine-sorgo@statcan.ca) ou avec Haig McCarrell au 613-951-5948 (haig.mccarrell@statcan.ca), Division de l'organisation et des finances de l'industrie.

Statistiques financières trimestrielles des entreprises

	Troisième trimestre de 2005 ^r	Deuxième trimestre de 2006 ^r	Troisième trimestre de 2006 ^p	Troisième trimestre de 2005 au troisième trimestre de 2006	Deuxième trimestre au troisième trimestre de 2006
Données désaisonnalisées					
	en milliards de dollars			variation en %	
Toutes les branches d'activité					
Revenus d'exploitation	679,5	702,8	710,3	4,5	1,1
Bénéfices d'exploitation	54,6	56,9	58,4	7,0	2,8
Bénéfices après impôts	36,0	38,9	35,3	-1,9	-9,3
Branches d'activité non financières					
Revenus d'exploitation	616,8	636,6	642,5	4,2	0,9
Bénéfices d'exploitation	40,2	41,5	42,4	5,4	2,4
Bénéfices après impôts	27,2	29,3	25,8	-5,2	-12,0
Branches d'activité financières					
Revenus d'exploitation	62,7	66,2	67,8	8,2	2,5
Bénéfices d'exploitation	14,4	15,4	16,0	11,5	3,8
Bénéfices après impôts	8,8	9,6	9,5	8,3	-1,1

^r révisé

^p provisoire

Les mesures de prévention du crime prises par les Canadiens 2004

Plus des trois quarts des Canadiens utilisaient régulièrement certains types de mesures de prévention pour se protéger et pour protéger leurs biens contre les actes criminels en 2004, selon un nouveau rapport.

Le rapport, qui est fondé sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation, révèle toutefois que les gens étaient beaucoup plus susceptibles de modifier leurs habitudes et leur comportement que d'adopter des mesures plus draconiennes, comme changer de résidence ou acheter une arme à feu.

Dans l'ESG, on a interrogé les Canadiens expressément sur leur utilisation de deux types de mesures de prévention du crime, soit les «mesures de protection qu'ils avaient prises au moins une fois durant leur vie» et les «mesures de précaution qu'ils prenaient habituellement».

Les résultats ont indiqué que, pour ce qui est des mesures de protection prises au cours de la vie, 35 % des Canadiens avaient changé leurs habitudes ou avaient évité de fréquenter certains endroits, tandis que 34 % avaient installé un dispositif antivol ou un système d'éclairage détecteur de mouvements et que 31 % avaient posé de nouvelles serrures ou des barres de sécurité.

Par opposition, seulement 5 % ont déclaré qu'ils avaient changé leur numéro de téléphone, 4 % qu'ils avaient changé de résidence et 1 %, acheté une arme à feu. Ces résultats étaient comparables aux résultats du dernier cycle de l'ESG sur la victimisation, mené en 1999.

Les mesures de précaution prises habituellement étaient beaucoup plus courantes. Près de 6 Canadiens sur 10 verrouillaient systématiquement les portes de leur voiture par mesure de sécurité lorsqu'ils étaient seuls, tandis que 4 Canadiens sur 10 déterminaient régulièrement leur trajet en fonction de leur sécurité ou vérifiaient qu'aucun intrus ne se trouvait à l'intérieur de leur voiture avant d'y monter lorsqu'ils étaient seuls.

Encore une fois, les mesures plus extrêmes étaient utilisées moins fréquemment. En particulier, 1 personne sur 10 a déclaré rester à la maison en soirée ou la nuit par peur de sortir seule.

Fait non surprenant, les personnes ayant été victimes d'un crime durant les 12 mois précédant l'enquête étaient plus susceptibles de prendre des mesures de prévention du crime.

Par exemple, plus de la moitié des victimes (52 %) ont indiqué qu'elles avaient changé leurs activités à un moment quelconque de leur vie pour prévenir la victimisation, soit presque le double de la proportion

enregistrée pour les personnes qui n'avaient jamais été victimisées (29 %). Environ 42 % des victimes avaient installé de nouvelles serrures ou des barres de sécurité, contre seulement 27 % des personnes non victimisées.

Le recours aux mesures de prévention du crime variait également en fonction de plusieurs autres facteurs, comme la perception de la criminalité dans le quartier, le niveau de scolarité, le sexe et le revenu personnel.

Plus précisément, près de la moitié (48 %) des personnes qui estimaient que la criminalité dans leur quartier avait augmenté au cours des cinq années précédentes avaient changé leurs activités ou évité de fréquenter certains endroits, comparativement à 29 % de celles qui croyaient que le taux de criminalité de leur quartier était stable.

Dans l'ensemble, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir utilisé des mesures de prévention du crime. Par exemple, environ 7 % des femmes ont déclaré avoir changé leur numéro de téléphone à un certain moment, soit le double de la proportion enregistrée pour les hommes. Environ les trois quarts des femmes ont déclaré qu'elles verrouillaient les portes de leur voiture par mesure de sécurité lorsqu'elles étaient seules, comparativement à moins de la moitié des hommes (44 %).

De façon générale, la probabilité de prendre des mesures de prévention du crime augmentait parallèlement au niveau de scolarité et au revenu personnel.

Les mesures de prévention du crime variaient aussi passablement selon le milieu de résidence, soit rural ou urbain. L'utilisation de stratégies de prévention du crime était généralement plus courante chez les citoyens que chez les résidents ruraux. Toutefois, ces derniers étaient proportionnellement plus nombreux à s'être procuré un chien ou une arme à feu à un certain moment de leur vie afin de se protéger.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4504.

Le profil *L'utilisation par les Canadiens de mesures de prévention du crime* (85F0033MIF2006012, gratuit), qui fait partie de la *Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique*, est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Sous *Publications Internet gratuites*, choisissez *Justice*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. □

Les mesures de prévention de la criminalité prises habituellement ou au moins une fois pour se protéger ou protéger ses biens, 2004

Mesures prises habituellement pour se protéger ou protéger ses biens contre la criminalité	% des personnes de 15 ans et plus qui ont pris des mesures
Verrouiller les portes de la voiture par mesure de sécurité lorsqu'on est seul	59
Vérifier qu'aucun intrus ne se trouve à l'intérieur d'une voiture avant d'y monter lorsqu'on est seul	43
Déterminer son trajet en fonction de sa sécurité	43
Emporter avec soi quelque chose pour donner l'alerte ou pour se défendre	13
Rester chez soi le soir par crainte de sortir seul	10

Mesures prises au moins une fois durant la vie pour se protéger ou protéger ses biens contre la criminalité	% des personnes de 15 ans et plus qui ont pris des mesures
Changer ses activités ou éviter de fréquenter certains endroits	35
Installer des dispositifs antivol ou des détecteurs de mouvements	34
Poser de nouvelles serrures ou des barres de sécurité	31
Suivre un cours d'autodéfense	13
Se procurer un chien	9
Changer son numéro de téléphone	5
Déménager	4
Se procurer une arme à feu	1

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement 2006

Le deuxième rapport annuel *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*, préparé par Environnement Canada, Statistique Canada et Santé Canada, fait le point sur trois indicateurs, soit la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre et la qualité de l'eau douce. Les indicateurs visent à servir de repères annuels, grâce auxquels les administrations publiques et le grand public pourront suivre les tendances dans ces trois domaines.

Le rapport montre que de 1990 à 2004 un des polluants atmosphériques contribuant au smog a augmenté et que les émissions de gaz à effet de serre se sont accrues. Par ailleurs, il révèle que les recommandations concernant la qualité de l'eau pour la vie aquatique sont dépassées, à l'occasion à tout le moins, dans une majorité de sites de surveillance sélectionnés au pays.

Les deux indicateurs de la qualité de l'air mettent l'accent sur l'exposition humaine à l'ozone présent au niveau du sol et aux particules fines, qui sont deux composants clés du smog. Les particules fines sont de fines particules transportées par l'air qui menacent la santé humaine parce qu'elles peuvent pénétrer profondément dans les poumons.

L'ozone présent au niveau du sol et les particules fines sont une source de préoccupations parce qu'il n'existe pas de seuils établis en dessous desquels ces polluants ne présentent aucun risque pour la santé humaine.

À l'échelle nationale, l'indicateur de l'ozone présent au niveau du sol a affiché des variations d'une année à l'autre de 1990 à 2004, ayant enregistré une hausse annuelle moyenne de 0,9 %. L'indicateur des particules fines, qui porte sur la période allant de 2000 à 2004, montre que les niveaux n'ont pas changé substantiellement au cours de cette période. Toutefois, le nombre limité d'années comprises par cet indicateur ne permet pas encore d'analyser les tendances.

L'indicateur des émissions de gaz à effet de serre permet de résumer les émissions totales de gaz à effet de serre à l'échelle nationale. Ces émissions ont augmenté de 27 % de 1990 à 2004 pour atteindre une quantité estimative de 758 mégatonnes (millions de tonnes) d'équivalents en dioxyde de carbone. Cela est supérieur de 35 % à l'objectif de réduction des gaz à effet de serre compris dans le protocole de Kyoto (soit environ 200 millions de tonnes). Afin de mettre ces données en contexte, disons qu'une voiture intermédiaire typique qui parcourt 20 000 km par année produit environ cinq tonnes de dioxyde de carbone.

L'indicateur de la qualité de l'eau douce porte sur la période allant de 2002 à 2004 et est axé sur la capacité des eaux de surface du Canada à soutenir les besoins de la vie aquatique. Parmi les 340 sites sélectionnés dans le sud du Canada, la qualité de l'eau a été évaluée comme «bonne» ou «excellente» dans 44 % des cas, comme «moyenne» dans 34 % des cas et comme «médiocre» ou «mauvaise» dans 22 % des cas.

Ces trois indicateurs de l'environnement sont aussi examinés dans le contexte d'enjeux socioéconomiques plus larges.

Au cours de la période allant de 1990 à 2004, on a assisté à un accroissement de nombreuses activités économiques et sociales, qui ont contribué à faire augmenter la pollution de l'air et de l'eau, ainsi que la quantité d'émissions de gaz à effet de serre. Au cours de cette période, par exemple, le produit intérieur brut réel a connu une hausse de 47 %, et la population, de 15 %. La production d'énergie primaire a aussi crû de 44 % depuis 1990, en raison principalement de l'accroissement de la production de gaz naturel et de pétrole brut.

Le Canada est l'un des pays dont les émissions de gaz à effet de serre par habitant sont les plus élevées au monde. Cela vient notamment du fait que les produits à base de ressources destinés dans une large mesure à l'exportation constituent une composante de plus en plus importante de l'économie canadienne.

Du point de vue de la demande, 46 % des émissions industrielles de gaz à effet de serre au Canada en 2002 peuvent être attribuées aux exportations.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 5127, 5128 et 5129.

Trois publications sont maintenant accessibles en ligne : *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement* (16-251-XWF, gratuite); *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : faits saillants* (16-252-XWF, gratuite), qui présente les résultats clés du rapport *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement*; et *Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : information socioéconomique* (16-253-XWF, gratuite), qui fournit de l'information contextuelle sur certaines activités humaines clés qui ont une incidence sur les indicateurs de l'environnement. À partir du module *Publications* de notre site Web, choisissez *Publications Internet gratuites*, puis *Environnement*. Cette publication est aussi accessible à l'adresse suivante : (<http://www.environnementetressources.ca/indicateurs>).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec l'agent d'information au 613-951-0297 (environ@statcan.ca), Division des comptes et de la statistique de l'environnement. Télécopieur : 613-951-0634. ■

Épargnants, investisseurs et revenus de placements 2005

Le nombre de contribuables ayant déclaré des revenus de placements ainsi que le montant déclaré de ces

revenus ont tous deux augmenté en 2005 pour une deuxième année consécutive. La notion de revenus de placements correspond à la somme des revenus d'intérêts et de dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables reçus par les épargnants ou par les investisseurs et provenant d'investissements dans des véhicules sans privilège fiscal.

Un peu moins de 7,8 millions de personnes ont déclaré près de 34,5 milliards de dollars de revenus de placements, selon les données provenant de déclarations de revenus du printemps 2006.

Le nombre de contribuables ayant déclaré des revenus de placements a crû de 3,4 % depuis 2004, tandis que les revenus de placements ont grimpé de 8,0 %. (Lorsque des montants ont été comparés, toutes les données des années précédentes ont été corrigées pour tenir compte de l'inflation, telle que mesurée par l'Indice des prix à la consommation.)

Le nombre de personnes ayant déclaré des revenus de placements s'est accru de 7,9 % au Yukon, soit la hausse la plus rapide au pays. Elle est suivie de près par celle de l'Alberta (+6,7 %) et par celle de la Colombie-Britannique (+5,6 %).

La proportion de contribuables ayant déclaré des revenus de placements est demeurée relativement stable, se situant à 33 %.

La valeur médiane des revenus de placements déclarés en 2005 s'est établie à 460 \$. En d'autres mots, une moitié des contribuables ayant déclaré des revenus de placements a déclaré plus de 460 \$ et l'autre moitié, moins.

Seule Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré une hausse en ce qui a trait aux revenus de placements médians. Les revenus de placements médians sont demeurés relativement les mêmes dans six provinces et territoires, alors qu'ils ont diminué à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique, au Yukon et au Nunavut.

Parmi les régions métropolitaines de recensement, la valeur médiane des revenus de placements la plus élevée a été enregistrée à Victoria, soit 750 \$. Elle a été suivie de Vancouver (590 \$) ainsi que de St. Catharines–Niagara et de Calgary (toutes les deux à 500 \$).

Les bénéficiaires de revenus de placements sont des investisseurs (ceux qui déclarent un revenu de dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables) ou des épargnants (ceux qui déclarent un revenu d'intérêts). Les investisseurs peuvent aussi recevoir un revenu d'intérêts.

Environ 3,4 millions d'investisseurs ont déclaré des dividendes et des revenus d'intérêts qui ont atteint 27,8 milliards de dollars en 2005. Le nombre

d'investisseurs a augmenté de 7,1 %, tandis que les revenus de dividendes et d'intérêts déclarés ont grimpé de 11,9 %.

Le nombre d'investisseurs a progressé dans toutes les provinces et tous les territoires. L'Alberta a enregistré la plus forte augmentation (+9,9 %), conjuguée à une croissance du nombre de déclarants de 6,1 %.

Le montant des dividendes et des revenus d'intérêts reçus par les investisseurs s'est accru dans toutes les provinces et tous les territoires. Les investisseurs des Territoires du Nord-Ouest ont enregistré la plus forte hausse (+33,1 %), suivis des investisseurs de l'Alberta, qui ont connu une croissance de 22,8 % en ce qui a trait aux revenus de dividendes et d'intérêts.

Par ailleurs, le nombre d'épargnants a augmenté légèrement de 0,8 % depuis 2004 pour s'établir à 4,4 millions. Il s'agit de la première progression enregistrée depuis 2001.

Le montant des revenus d'intérêts déclarés en 2005 a diminué de 5,9 % pour se fixer à 6,7 milliards de dollars. Toutefois, cette diminution n'était pas aussi marquée qu'au cours des deux dernières années et était moins prononcée qu'en 2002, soit l'année où les revenus d'intérêts avaient chuté de 25,5 %.

Nota : La notion de revenus de placements correspond à la somme des revenus d'intérêts et de dividendes provenant de sociétés canadiennes imposables reçus par les épargnants ou par les investisseurs et provenant d'investissements dans des véhicules sans privilège

fiscal. Le revenu tiré d'investissements en vertu des régimes enregistrés d'épargne-retraite ou de fonds enregistrés de revenu de retraite, par exemple, est exclu. Les gains en capital sont également exclus.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 111-0036 à 111-0038 et 111-0042.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4106.

Les banques de données *Épargnants canadiens* (17C0009, prix variés), *Investisseurs canadiens* (17C0007, prix variés), *Revenu de placements canadiens* (17C0008, prix variés) et *Gains en capital au Canada* (17C0012, prix variés) sont offertes pour le Canada, les provinces et les territoires, les villes, les régions métropolitaines de recensement, les divisions de recensement, les circonscriptions électorales fédérales ainsi que pour les régions de tri d'acheminement (les trois premiers caractères du code postal) et les itinéraires de facteur.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9720 ou composez sans frais le 1-866-652-8443 (infodra@statcan.ca), Division des données régionales et administratives. Télécopieur : 613-951-4745 ou composez sans frais le 1-866-652-8444.

Revenus de placements, 2005

	Déclarants ayant reçu des revenus de placements	2004 à 2005	Revenus de placements	2004 à 2005	Déclarants ayant reçu des revenus de placement
		variation en %	en milliers de dollars	variation en %	%
Canada	7 785 180	3,4	34 482 788	8,0	33
Terre-Neuve-et-Labrador	72 310	1,7	144 043	2,9	19
Île-du-Prince-Édouard	28 440	0,6	86 305	5,6	28
Nouvelle-Écosse	180 580	2,3	835 680	9,2	26
Nouveau-Brunswick	131 360	0,2	374 193	3,0	23
Québec	1 731 820	0,8	6 947 312	5,5	30
Ontario	3 138 560	4,0	13 586 895	6,0	36
Manitoba	290 320	2,2	852 173	2,1	35
Saskatchewan	253 510	0,8	934 791	4,6	36
Alberta	815 600	6,7	5 304 942	18,8	34
Colombie-Britannique	1 130 490	5,6	5 373 629	8,4	37
Yukon	5 710	7,9	23 456	13,9	26
Territoires du Nord-Ouest	5 120	3,4	15 447	27,8	19
Nunavut	1 360	3,8	3 923	0,4	9

Dons de charité

2005

Les contribuables canadiens ont encore fait preuve de générosité en 2005. Plus de 5,8 millions de contribuables ont fait des dons pour un total de 7,9 milliards de dollars, soit un montant inégalé jusqu'à présent.

Le total des dons a été supérieur de 13,8 % à celui enregistré en 2004. Le montant des dons a augmenté dans toutes les provinces et tous les territoires. Les hausses les plus importantes ont été observées en Alberta (+21,1 %), en Nouvelle-Écosse (+18,5 %) et au Manitoba (+17,7 %).

Le nombre de donateurs a crû de 0,9 % au Canada en 2005. Seulement deux provinces ont affiché une baisse du nombre de donateurs comparativement à l'année précédente, soit la Saskatchewan, où le nombre de donateurs a fléchi de 0,9 % et Terre-Neuve-et-Labrador, qui a enregistré une légère baisse de 0,2 %.

Pour une deuxième année consécutive, le nombre de donateurs s'est le plus accru au Yukon (+8,8 %).

À l'échelle nationale, 25 % de tous les contribuables ont déclaré des dons de charité, soit environ la même proportion que par le passé. Le Manitoba a dominé une fois de plus, 28 % des déclarants de cette province ayant fait état de dons. L'Ontario suivait (27 %). Ce sont ces deux provinces qui, invariablement depuis sept ans, dominent quant au pourcentage de contribuables donateurs.

Pour ce qui est des contribuables ayant déclaré des dons, la valeur médiane de leurs dons a crû chaque année depuis 1999. En 2005, elle s'est établie à 240 \$, en hausse par rapport au don médian de 230 \$ enregistré en 2004. En d'autres mots, la moitié de ceux qui ont déclaré des dons de charité ont versé plus de 240 \$ et l'autre moitié, moins que cette somme.

Le Nunavut est en tête parmi les provinces et les territoires en ce qui concerne le don médian depuis 2000. La tendance s'est maintenue en 2005, ce territoire présentant un don médian de 400 \$, donc bien supérieur à celui des autres provinces et territoires.

Le Nunavut était suivi à cet égard de l'Île-du-Prince-Édouard, qui a enregistré un don médian de 340 \$ et de Terre-Neuve-et-Labrador (320 \$). La médiane a diminué seulement au Yukon, où elle est passée de 240 \$ en 2004 à 220 \$ en 2005.

Parmi les régions métropolitaines de recensement, les contribuables d'Abbotsford (Colombie-Britannique) ont déclaré de loin le plus important don médian (560 \$). Toronto se classe au deuxième rang, ayant enregistré une médiane de 350 \$, et devance un peu Saskatoon, Vancouver et Saint John, dont le don médian s'est élevé à 310 \$ pour chacune de ces régions. Abbotsford, Toronto et Saskatoon occupent les trois premiers rangs depuis trois années consécutives en ce qui a trait aux dons médians.

Nota : La banque de données sur les dons de charité fournit des renseignements sur les déclarants qui ont demandé un crédit d'impôt pour des dons de charité dans leur déclaration de revenus de l'année 2005. Seuls les dons versés aux oeuvres de bienfaisance et aux organismes agréés qui offrent des reçus officiels peuvent être déduits. Il est possible de reporter des dons de charité sur les cinq années suivant celle où ils ont été versés. Les dons de charité de 2005 peuvent donc comprendre des dons versés au cours des cinq dernières années. Selon le droit fiscal, les déclarants peuvent porter en déduction d'impôt à la fois leurs dons de charité et ceux de leur conjoint afin d'obtenir les meilleurs avantages fiscaux. Ainsi, le nombre de donateurs pourrait être plus élevé que le nombre de déclarants ayant demandé le crédit d'impôt.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 111-0001 à 111-0003.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 4106.

La banque de données *Dons de charité* (13C0014, prix variés) est maintenant offerte pour le Canada, les provinces et les territoires, les villes, les régions métropolitaines de recensement, les divisions de recensement, les circonscriptions électorales fédérales, les régions de tri d'acheminement (les trois premiers caractères du code postal) et les itinéraires de facteur.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9720 ou composez sans frais le 1-866-652-8443 (infodra@statcan.ca), Division des données régionales et administratives. Télécopieur : 613-951-4745 ou composez sans frais le 1-866-652-8444. □

Dons de charité, 2005

	Donateurs		Dons de charité			Total des déclarants ayant déclaré des dons
	Nombre	2004 à 2005	Montant en milliers de dollars	2004 à 2005	Dons médians	2005
		variation en %		variation en %	en dollars	%
Canada	5 833 930	0,9	7 879 588	13,8	240	25
Terre-Neuve-et-Labrador	83 420	-0,2	69 933	6,9	320	21
Île-du-Prince-Édouard	27 030	1,3	26 256	7,7	340	26
Nouvelle-Écosse	162 830	1,2	184 297	18,5	280	24
Nouveau-Brunswick	130 620	0,1	148 430	11,0	280	23
Québec	1 290 340	0,3	738 774	8,6	120	22
Ontario	2 389 140	0,4	3 869 951	13,0	300	27
Manitoba	236 620	0,4	376 491	17,7	300	28
Saskatchewan	185 660	-0,9	235 751	10,5	300	26
Alberta	601 180	4,5	1 116 053	21,1	290	25
Colombie-Britannique	715 940	1,5	1 101 549	13,1	300	24
Yukon	4 680	8,8	4 595	11,9	220	22
Territoires du Nord-Ouest	4 760	1,9	5 216	7,3	210	18
Nunavut	1 710	1,2	2 292	3,6	400	11

Étude : Différences entre les sexes dans la participation aux études universitaires 1977 à 2003

Depuis la fin des années 1970, la participation des femmes à des programmes universitaires dépasse celle des hommes. En fait, l'écart s'est nettement creusé au cours des années 1990.

Cette étude s'appuie sur les données de deux enquêtes de Statistique Canada pour examiner les causes des différentiels de croissance de la fréquentation universitaire entre 1977 et 2003.

D'après les résultats de l'étude, un important facteur qui sous-tend l'augmentation soutenue des effectifs universitaires féminins est le fait que la fréquentation universitaire rapporte plus aux femmes.

L'étude démontre que les hommes et les femmes qui détiennent un grade universitaire ont un rendement financier proportionnellement plus élevé que celui de leurs homologues qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires. Toutefois, depuis 1977, le rendement des études a été systématiquement plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

En particulier, une femme titulaire d'un grade universitaire en 1977 gagnait 1,88 \$ pour chaque dollar gagné par une femme détenant un diplôme d'études secondaires. Le ratio correspondant pour les hommes était de 1,63 \$.

En 2003, les femmes titulaires d'un grade universitaire gagnaient 2,73 \$ pour chaque dollar

gagné par celles qui avaient un diplôme d'études secondaires. Le ratio correspondant pour les hommes était de 2,13 \$.

Entre 1977 et 1992, l'avantage salarial associé au grade universitaire était de 16 % plus élevé pour les femmes que pour les hommes; entre 1993 et 2003, il était de 22 % plus élevé pour les femmes.

L'étude laisse entendre que cet avantage supérieur chez les femmes et sa croissance par rapport à celui des hommes expliquent dans une large mesure les tendances divergentes en matière de fréquentation universitaire.

On y souligne le fait que les frais de scolarité, le niveau d'instruction des parents et le revenu familial sont des facteurs importants bien connus liés à la fréquentation universitaire. Toutefois, ces facteurs ne peuvent expliquer pourquoi les effectifs féminins ont augmenté de façon constante par rapport aux effectifs masculins.

L'étude a révélé que l'écart observé au chapitre de la fréquentation universitaire entre les enfants de familles à revenu faible et élevé s'est rétréci davantage pour les femmes que pour les hommes au cours de la période. Toutefois, ce fait en lui-même n'explique pas les tendances divergentes.

En 1977, il y avait quatre étudiants d'université venant de familles du quintile supérieur de la distribution du revenu pour chaque étudiant appartenant au quintile inférieur. En 2003, ce ratio était tombé pour passer à seulement 1,6 chez les femmes et à 2,7 chez les hommes.

L'étude démontre que la participation universitaire des hommes et des femmes a progressé dans toutes les tranches de revenu, davantage chez les femmes que chez les hommes, ce qui porte à croire que d'autres tendances sous-tendent la divergence des effectifs universitaires féminins et masculins.

L'étude intitulée *The Gender Imbalance in Participation in Canadian Universities* (1977 à 2003) a été préparée par Louis N. Christofides, Michael Hoy et Ling Yang (Université de Guelph) et est maintenant offerte gratuitement en anglais seulement (<http://www.utoronto.ca/rdc/papers.html>).

Cette étude a été préparée dans le cadre du projet Nouvelles réalités confrontées par les deux sexes dans la société canadienne. Ce projet organisé par la Division des études sur la famille et le travail de Statistique Canada met en évidence des travaux réalisés aux centres de données de recherche de Statistique Canada.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Gustave Goldmann au 613-951-1472, Programme des centres de données de recherche. ■

Nouveaux produits

L'activité humaine et l'environnement : statistiques annuelles, 2006
Numéro au catalogue : 16-201-XPF (58 \$).

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement, 2006
Numéro au catalogue : 16-251-XWF (gratuit).

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : faits saillants, 2006
Numéro au catalogue : 16-252-XWF (gratuit).

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : information socioéconomique, 2006
Numéro au catalogue : 16-253-XWF (gratuit).

Production minérale du Canada : calcul préliminaire, 2005
Numéro au catalogue : 26-202-XIB (gratuit).

Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique : L'utilisation par les Canadiens de mesures de prévention du crime, n° 12
Numéro au catalogue : 85F0033MIF2006012 (gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM et -XBB ou XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le : **1 800 267-6677**

Pour les autres pays, composez le : **1 613 951-2800**

Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le : **1 877 287-4369**


Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le : **1 877 591-6963**

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (Anglais) 11-010-100-00000001



Statistique Canada

Le jeudi 6 juin 1997
Pour être diffusé à 8 h 30



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué un voyage moyen de déplacement au travail sans les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'industrie et des emplois, la hausse de la productivité des entreprises canadiennes en 1996 s'est avérée encore une fois relativement faible.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice des offres d'emploi, mai 1997 10
- Emplois sur les marchés à court terme 10
- Aides en termes positifs, septembre 1997 11
- Production d'œufs, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2004. Il est permis de citer la présente publication dans les journaux et les magazines ainsi qu'à la radio et à la télévision à condition d'en indiquer la source : Statistique Canada. Toute autre forme de reproduction est permise sous réserve de mention de la source, comme suit, dans chaque exemplaire : Statistique Canada, *Le Quotidien*, numéro 11-001-XIF au catalogue, date et numéros de page.